

Charte d'utilisation des réseaux sociaux et groupes de communication

Judo Jujitsu Club Coueronnais

1. Objet de la charte

L'association met à disposition de ses adhérents des outils de communication numériques afin de faciliter :

- L'organisation des cours et événements ;
- La diffusion d'informations liées à la vie du club ;
- Les échanges entre adhérents, encadrants et bénévoles.

Ces outils peuvent notamment inclure :

- Groupes WhatsApp ;
- Communauté WhatsApp ;
- Page ou groupe Facebook ;
- Messenger ;
- Autres réseaux sociaux ou outils numériques utilisés par l'association.

L'utilisation de ces espaces implique l'acceptation de la présente charte.

2. Principes de bonne conduite

Chaque membre s'engage à adopter un comportement respectueux et conforme aux valeurs sportives de l'association.

Sont notamment interdits :

- Les propos injurieux, agressifs ou diffamatoires ;
- Le harcèlement ou les comportements intimidants ;
- Les contenus discriminatoires, haineux ou violents ;
- Les publications à caractère politique, religieux ou commercial sans autorisation ;
- Le partage de contenus inappropriés ;
- La diffusion d'informations fausses ou portant atteinte à une personne ou à l'association.

Les échanges doivent rester courtois et liés à la vie du club.

3. Modération et administration

Les groupes et espaces numériques sont administrés par les membres du bureau, enseignants ou personnes désignées par l'association.

Les administrateurs peuvent :

- Rappeler les règles ;
- Supprimer un contenu inapproprié ;
- Limiter les publications ;
- Retirer un membre d'un groupe ou d'une communauté en cas de non-respect de la présente charte.

Toute décision de modération est prise dans l'intérêt du bon fonctionnement et de la sérénité des échanges.

L'exclusion d'un groupe de communication ne constitue pas automatiquement une exclusion de l'association, sauf procédure disciplinaire prévue par les statuts ou le règlement intérieur.

4. Respect de la vie privée et RGPD

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), l'association veille à protéger les données personnelles des adhérents.

Dans le cadre des groupes et réseaux sociaux, certaines données peuvent être visibles par les autres membres :

- Nom et prénom ;
- Numéro de téléphone (WhatsApp) ;
- Photo de profil ;
- Messages publiés.

L'adhésion à ces groupes est facultative.

Chaque membre est libre :

- D'accepter ou refuser son intégration ;
- De quitter un groupe à tout moment.

Les données ne sont utilisées que dans le cadre des activités de l'association et ne doivent pas être transmises à des tiers sans autorisation.

5. Droit à l'image

Dans le cadre des activités sportives, des photos ou vidéos peuvent être prises lors :

- Des entraînements ;
- Stages ;
- Compétitions ;
- Événements du club.

Ces contenus peuvent être diffusés :

- Dans les groupes WhatsApp ;
- Sur la page Facebook du club ;
- Sur les supports de communication de l'association.

L'association s'engage à :

- Utiliser des images respectueuses des personnes ;
- Éviter toute publication portant atteinte à la dignité ou à la vie privée ;
- Retirer une publication sur simple demande légitime.

Pour les adhérents mineurs, l'autorisation du représentant légal est requise pour toute diffusion d'image identifiable.

6. Partage des contenus

Les photos, vidéos et informations partagées dans les groupes ou pages du club sont destinées à un usage interne ou lié à la communication de l'association.

Les membres s'engagent à :

- Ne pas republier les contenus sans autorisation ;
- Respecter le droit à l'image des autres adhérents ;
- Ne pas diffuser de captures d'écran ou messages privés à l'extérieur du groupe sans accord des personnes concernées.

7. Responsabilité des utilisateurs

Chaque utilisateur reste personnellement responsable :

- Des contenus qu'il publie ;
- Des propos qu'il tient ;
- Du respect des lois applicables.

Les publications engageant la responsabilité pénale de leur auteur pourront être signalées ou supprimées.

8. Acceptation de la charte

L'intégration dans les groupes ou espaces numériques du club implique l'acceptation pleine et entière de la présente charte.

Le bureau de l'association se réserve le droit de modifier cette charte afin de l'adapter aux besoins du club ou aux évolutions légales.

9. Clause spécifique RGPD et droit à l'image

Les informations personnelles communiquées dans le cadre des groupes et outils numériques de l'association sont utilisées exclusivement pour le fonctionnement et l'organisation des activités sportives. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), chaque adhérent ou représentant légal dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation ou de suppression des données le concernant.

Les coordonnées des adhérents (numéro de téléphone, nom, photographie de profil, adresse électronique) ne doivent pas être utilisées à des fins commerciales, personnelles ou extérieures au club.

Les photos et vidéos prises dans le cadre des activités du club peuvent être utilisées pour la communication interne et externe de l'association (groupes WhatsApp, Facebook, site internet, affiches, publications sportives), sous réserve du respect de la dignité des personnes.

Toute personne peut demander le retrait d'une photo ou d'une publication la concernant, dans un délai raisonnable, auprès du bureau de l'association.

Pour les adhérents mineurs, aucune diffusion d'image identifiable ne pourra être effectuée sans l'autorisation préalable du représentant légal.

10. Dispositions spécifiques aux groupes comportant des mineurs

Les groupes de communication comprenant des adhérents mineurs sont placés sous la vigilance particulière des administrateurs et encadrants du club.

Les échanges doivent rester strictement liés aux activités sportives, à l'organisation des cours, stages, compétitions et événements du club.

Les comportements inappropriés, messages déplacés, moqueries, intimidations ou situations pouvant s'apparenter à du harcèlement feront l'objet d'une modération immédiate.

Les administrateurs peuvent supprimer tout contenu inadapté et retirer immédiatement un membre en cas de non-respect des règles de sécurité ou de respect des personnes.

Les représentants légaux sont invités à sensibiliser les mineurs aux règles de bonne conduite numérique et au respect des autres membres.

L'association recommande d'éviter les échanges privés entre adultes et mineurs en dehors du strict cadre de l'activité sportive.